



ACADÉMIE
DE NANCY-METZ

Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de l'académie
de Nancy-Metz

Notice
Explicative
Inscriptions
Candidats libres



Inscriptions au CAP - Session 2022

Dates d'inscription	Du 22 novembre 2021 à 10h00 au 14 décembre 2021 à 22h00
Inscription sur Cyclades	<p>Je m'inscris par le biais d'internet via l'adresse :</p> <p>https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil</p> <p>Aide : Cf guide d'inscription Cyclades disponible sur le site de l'académie Nancy-Metz</p>
Edition et vérification de la confirmation d'inscription	<p>Il appartient au candidat d'éditer, de vérifier et de signer sa confirmation d'inscription avant de la déposer dans son espace candidat.</p> <p>Par sa signature, le candidat s'engage à respecter ses choix d'épreuves obligatoires et facultatives. Ce choix relève de sa responsabilité et <u>il est définitif.</u></p> <p>En cas de changement d'adresse en cours d'année, le candidat doit en informer le service des examens. Il appartient toutefois au candidat de faire le nécessaire auprès des services postaux afin d'assurer le suivi de son courrier.</p>
Pièces justificatives	<p>L'inscription au CAP est dématérialisée via CYCLADES.</p> <p>Toutes les pièces justificatives doivent être déposées en ligne dans votre espace candidat, au plus tard le 14 décembre 2021 avant 22 heures.</p>

Pièces justificatives à joindre à la confirmation d'inscription

Pièces à fournir	<p>Pour tous les candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité<input type="checkbox"/> Attestation de recensement ou certificat de participation à la journée défense et citoyenneté pour les candidats âgés de moins de vingt-cinq ans.<input type="checkbox"/> Photocopie des diplômes possédés et relevés de notes <i>permettant des dispenses ou bénéfiques (selon le profil du candidat) des épreuves, validés par la DEC5</i> <p>Si concerné :</p> <ul style="list-style-type: none">↳ <u>Candidats concernés par le travail en hauteur</u> (<i>liste fournie en annexe</i>)<input type="checkbox"/> Attestation de formation à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur.↳ <u>Candidats souhaitant se présenter à l'épreuve d'EPS</u><input type="checkbox"/> Un certificat médical d'aptitude aux épreuves sportives est indispensable pour pouvoir se présenter à cette épreuve. <p><i>Rappel : pour les candidats individuels à un CAP l'épreuve d'EPS n'est pas obligatoire.</i></p> <p>ATTENTION : L'absence à cette épreuve est éliminatoire</p>
Aménagements d'épreuves	<p>Je formule ma demande via l'adresse : https://portail.ac-nancy-metz.fr/incluscol/</p> <p><u>Le serveur est ouvert du 15 novembre 2021 à 12h00 au 10 décembre 2021 à 17h00</u> Je prends connaissance de la note explicative</p>

Informations importantes pour tous les candidats libres

L'organisation des examens du CAP étant académique, les candidats ne passeront pas systématiquement les épreuves de l'examen dans leur département d'origine. Ils pourront être amenés à se déplacer dans l'un des trois autres départements de l'académie.

Adresse utile - liens utiles - contacts

RECTORAT de l'Académie de Nancy-Metz- Site DSDEN
Bureau des examens de la voie professionnelle
4 rue d'Auxonne
CS n° 74222
54042 NANCY CEDEX

Liens internet

- Site eduscol : <https://eduscol.education.fr>
- Site académique : <http://www.ac-nancy-metz.fr>

Coordonnées

- DEC 5 -: 03.83.93.56.26
- Pour toutes questions concernant l'examen ce.dec5@ac-nancy-metz.fr
- Pour toutes questions concernant l'aménagement d'épreuves ce.dec-incluscol@ac-nancy-metz.fr